

## LA DIPLOMATIE MAROCAINE MULTIPLIE LES SUCCÈS

- 26 Février 2019
- par [Mustapha SEHIMI](#)



***Au cours des dix-neuf ans écoulés de son règne, S.M. Mohammed VI a mis sur pied, par touches successives, une nouvelle diplomatie.***

C'est comme en politique, dans la diplomatie aussi il y a la météo avec ses saisons -Hassan II l'a dit un jour. L'on parle d'alignement des planètes... Tel est bien le cas aujourd'hui pour ce qui est de la conduite et de la mise en oeuvre de la politique étrangère du Royaume.

Le vote de la loi budgétaire américaine pour l'année 2019 est tout à fait illustratif de la percée et de la consolidation de l'action diplomatique de S.M. Mohammed VI. Ce budget a été adopté par les deux Chambres du Congrès et promulgué vendredi 15 février par le Président Donald Trump. Il fait bénéficier les provinces du sud des fonds alloués au Royaume. Qu'en conclure? Que la position légitime du Maroc sur son Sahara est de nouveau confortée; que Washington consolide son soutien au plan marocain d'autonomie dans cette région; que le Maroc est -et reste- l'unique interlocuteur et représentant des provinces et des populations du sud; et que les autorités américaines apportent leur appui et leur concours financier à la dynamique de développement inclusif de cette partie du Royaume.

Rabat a donc des motifs de satisfaction à cet égard. Ils sont d'autant plus appuyés que cette nouvelle loi budgétaire appelle l'administration américaine à soumettre, après consultation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et du Programme alimentaire mondial (PAM), un «rapport au Congrès sur les mesures prises pour renforcer la surveillance de la livraison des aides alimentaires destinées aux réfugiés dans la région d'Afrique du Nord».

Une telle exigence de contrôle est liée au fait qu'il est établi depuis des années que des éléments séparatistes et leurs protecteurs algériens détournent l'aide internationale destinée aux populations vulnérables des camps de Tindouf. Des ONG et des organismes internationaux ainsi que le rapport de l'Office de lutte antifraude (OLAF) -organisme relevant de l'UE- avaient à différentes reprises relevé ces détournements.

## **Paix, stabilité et coopération**

La décision américaine est intervenue quelques jours seulement après le 32ème sommet de l'Union africaine (UA) tenu à Addis-Abeba, les 10 et 11 février 2019. Ces assises continentales ont réitéré l'appui et le soutien de l'UA au processus de règlement engagé sous les auspices des Nations Unies. Dans son rapport, Moussa Faki Mahamat, président de la Commission, a souligné qu'il est «crucial que l'UA s'implique activement dans la recherche d'une solution au conflit». Quant à Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, il a tenu à faire part de la satisfaction du Maroc à l'issue de ce rendez-vous africain sur plusieurs points importants: consécration de la mise en oeuvre de la décision du sommet de Nouakchott, de juillet 2018, recadrant le dossier du Sahara marocain au niveau des Nations-Unies; appui et soutien de l'UA qui «ne doit aucunement créer un processus parallèle ou une littérature parallèle ou différente de celle des Nations -Unies; enfin, «clarification juridique» de la mission du Conseil de sécurité et de paix de l'UA quant à sa mission».

Cet organe, instrumentalisé jusqu'alors par l'Algérie et son représentant Smail Chergui, se distinguait en effet par une certaine interprétation de sa mission et même par un détournement de ses dispositions statutaires. Aujourd'hui, le CSP ne peut plus aborder, citer ou se référer la question du Sahara marocain, pas plus qu'il ne peut s'en ressaisir. Comme l'a relevé le président honoraire et fondateur du Forum de Crans Montana, Jean-Paul Carteron, «l'UA entre dans les voies de la sagesse et de l'objectivité».

Cette même semaine, voilà que le 12 février, le Parlement européen a voté à une large majorité l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc. Un mois auparavant, c'était l'accord agricole qui avait été également signé le 14 janvier. Ces deux votes sanctionnent toutes les manoeuvres menées par les séparatistes et leurs relais pour tenter de les bloquer et, partant, porter atteinte à la souveraineté pleine et entière du Maroc sur ses provinces sahariennes récupérées. Ils consolident également la continuité logique et naturelle du partenariat Maroc-UE. C'est ainsi, si besoin était, la souveraineté permanente du Maroc sur ses ressources naturelles qui est de nouveau validée et légitimée par l'entité européenne et ses 28 Etats membres. De manière formelle, explicite, ces deux accords considèrent le Sahara comme une région sous souveraineté marocaine. Un engagement continu en faveur du partenariat stratégique fondé et visé par l'action collective des institutions européennes et des Etats membres de l'UE.

Il faut le dire tout net: la diplomatie marocaine multiplie les succès. Pourquoi? Parce qu'elle est orientée et dirigée par le Roi -elle relève d'une responsabilité régaliennne et de ce que l'on appelle, au Maroc et ailleurs, un «domaine réservé». Comme il a en charge l'essentiel national, il a une responsabilité de premier plan dans la défense et la consolidation des intérêts supérieurs du Royaume à l'international. Plusieurs fondements articulent cette approche: un cap, une vision, un activisme mobilisateur et un leadership. Le crédit diplomatique est ainsi la conjonction de tous ces facteurs. Une synergie, en quelque sorte, qui nourrit une dynamique et une diplomatie en marche. Quels sont les termes de référence de la politique étrangère de Rabat? Les fondamentaux n'ont pas changé, ils relèvent des principes de la Charte des Nations Unies de 1945 ainsi que des axes stratégiques propres à l'insertion du Maroc dans la communauté internationale: paix, stabilité, coopération. Depuis son indépendance, le Maroc n'a pas dérogé à ce corpus: il n'a agressé personne; il a respecté l'indépendance et la souveraineté des autres États, ne s'est pas immiscé dans leurs affaires intérieures; il a, enfin, activement participé à toutes les opérations de maintien de la paix sous l'égide des Casques bleus de l'ONU.

### **Une visibilité particulière**

Dans la région, qui peut en dire autant? Pas l'Algérie, qui abrite un mouvement séparatiste depuis 1975 -sans parler d'autres menées subversives dans les années soixante et le début des années soixante-dix; pas davantage la Libye du colonel Kadhafi de 1969 à 2011. Aujourd'hui, le monde est de plus en plus multipolaire et il a fallu réévaluer l'insertion du Maroc dans une optique d'optimisation. Au cours des dix-neuf ans écoulés de son règne, S.M. Mohammed VI a mis sur pied, par touches successives, une nouvelle diplomatie. Celle-ci prend toujours en charge le poids de l'héritage de quatre décennies de politique étrangère, mais en y superposant un nouveau bloc qui donne une visibilité particulière au

nouveau règne. Les relations ont été ainsi améliorées avec les partenaires traditionnels: UE, France, Espagne, États Unis...

On a même atteint la maturité possible comme en témoignent les accords de libre-échange avec Washington et pas moins de 53 autres pays, l'accord d'association approfondi avec Bruxelles, des partenariats stratégiques avec la Russie, la Chine, l'Inde, le Conseil de coopération du Golfe... Des ouvertures se sont également faites en direction de latitudes où le Maroc était pratiquement absent (Asie du Sud-est, Amérique latine). Un redéploiement mené à marche forcée qui était servi par de nouveaux atouts entre les mains de Rabat: un projet démocratique, une Constitution consacrant de grandes avancées, un Islam modéré et tolérant, enfin une mobilisation antiterroriste. Il faut y ajouter cependant une nouvelle conception des rapports avec le continent, adossé à un principe fondamental de coopération Sud-Sud. Le Souverain s'est fortement prononcé dans ce sens en appelant à ce que l'Afrique fasse confiance aux Africains, qu'elle valorise ses potentialités et qu'elle se fraie une voie vers le développement.

En direction du continent, Rabat oeuvre à mettre sur pied des projets éligibles à plusieurs formules: public-privé, privé-privé. Ils regardent de grands chantiers (usine d'engrais en Éthiopie de 2,2 milliards d'euros, une autre du groupe OCP et Dangote Industries au Nigéria de 2,5 milliards de dollars, aménagement de la baie de Cocody, à Abidjan, et du Canal des Pangalanes, à Madagascar...)

### **Option stratégique**

Le Maroc est également à l'avant-garde de la politique de protection de l'environnement et des énergies renouvelables. La tenue de la COP 22 à Marrakech, en novembre 2016 a assis la priorité donnée à ces domaines et elle a donné une visibilité internationale aux choix et aux priorités du Maroc. L'option africaine est stratégique. En reprenant sa place légitime au sein de l'Afrique institutionnelle, l'UA, à la fin janvier 2017, le Maroc a davantage contribué à l'action collective pour le continent cela lui a permis en même temps de mieux faire entendre sa voix. Pour quel message? Celui d'une mobilisation du continent pour son développement et son progrès social; celui de la consolidation de la paix et de la stabilité; celui, enfin, de la lutte antiterroriste. A cet égard, sa diplomatie peut exciper de plusieurs éléments; une expertise et un savoir-faire, une aide opératoire pour former des troupes et sécuriser des frontières dont celles des pays du G5 Sahel. Un redéploiement tous azimuts aujourd'hui avec la demande d'adhésion à la CEDEAO. Du mouvement, du volontarisme et de l'engagement autour d'objectifs clairement identifiés. Cette diplomatie n'a pu donner toutes ses potentialités que parce qu'une mise au net a été faite. Le dispositif des ambassades dépasse 95 missions et il s'est sensiblement élargi depuis en 2016 à de nouvelles représentations en Afrique australe, en Afrique anglophone, en Europe de l'Est et ailleurs (Australie...).

Une présence permettant de faire entendre la voix du Maroc et de nouer des liens féconds avec ces pays. Elle s'est accompagnée d'une valorisation des ressources humaines du département des Affaires étrangères et de la Coopération par la promotion interne et la sélection des compétences. Elle a été complétée par la nomination de profils issus de la société civile et d'autres secteurs. Enfin, c'est une culture qui l'emporte non plus sur la base d'un état d'esprit «rentier» mais sur la base d'objectifs et d'axes répondant aux exigences de l'action diplomatique. Un nouveau style, des profils éprouvés, une claire vision de l'action à entreprendre servie par le leadership moral et politique de S.M. le Roi: la bonne recette pour faire encore plus et mieux...